

CHUZELLES INFORMATIONS

N° 1

Janvier 1978

CHUZELLES

INFORMATIONS

Lors de sa réunion du 10 juin 1977, la MUNICIPALITE DE CHUZELLES décidait de se retirer du journal « La Sévenne » et envisageait la création d'un bulletin municipal d'informations.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous présenter le premier numéro de

« CHUZELLES INFORMATIONS »

à parution semestrielle.

Nous vous en souhaitons bonne lecture.

« Chuzelles Informations »
N° 1 - Janvier 1978

Le Mot du Maire

Après les élections municipales de mars 1977, la commune compte treize conseillers municipaux dont cinq nouveaux qui sont : MM. CHAINTREUIL, DAVID, FARAULT, FAURE, PLANTIER Joseph.

Ils ont remplacé MM. ABEL-COINDOZ, BONNEVAY, ODRAT, PLANTIER Antoine, TRILLAT, qui ne se représentaient pas.

Le Conseil municipal élu remercie toutes les électrices et tous les électeurs qui lui ont fait confiance les 13 et 20 mars 1977.

L'élection du Maire et des deux adjoints a eu lieu le 23 mars 1977 et a été confirmée par le Tribunal administratif le 25 avril 1977.

Je profite de ce premier numéro du bulletin municipal pour présenter à toutes les Chuzelloises et tous les Chuzellois les meilleurs vœux du Conseil municipal et de moi-même, à l'occasion de la nouvelle année.



Votre nouveau conseil municipal



De gauche à droite :

Premier rang :

M. Pierre CARRET (1^{er} adjoint), M. Pierre GERY (Maire),
M. Albert BLAIN (2^e adjoint).

Deuxième rang :

Mme Alice RIGAUDIN, M. Joseph PLANTIER, M. Georges FARAULT.

Troisième rang :

M. Antoine ROYET, M. Marcel PRAS, M. Maurice FAURE.

Quatrième rang :

M. Roger RIGOLLIER, M. Marcel GONIN, M. Jean-Marie CHAINTREUIL (3^e adjoint), M. René DAVID.

Notre commune

La commune de Chuzelles, située à 8 km au nord de Vienne et à 25 km au sud de Lyon, a toujours été à vocation agricole et compte encore une trentaine d'agriculteurs. A ceux-ci viennent s'ajouter des commerçants, des artisans, une entreprise de travaux publics, le moulin de Leveau et un grand nombre d'ouvriers et employés qui se rendent à leur travail dans les villes voisines. Soit une population totale de 1 017 habitants au recensement de 1975.

C'est un village très vivant, mais hélas, c'est une commune pauvre ; les ressources sont insuffisantes pour mener à bien le développement tel que le conçoivent son Maire, son Conseil, ses habitants.

Les gros travaux sont financés par emprunts. La T.V.A. frène encore notre budget, et il est courant que celle-ci soit beaucoup plus importante que la subvention accordée par le Département.

Je ne reviendrai pas sur les multiples réalisations bien visibles et bien connues de tous, qui ont été accomplies dans notre commune, cela c'est le passé.

La commune a vu s'implanter, dans les dernières années, de nombreux résidents attirés par la verte campagne, fuyant le tumulte de Lyon et les fumées de Feyzin, et ne voulant pas cependant perdre les avantages de la proximité d'une grande ville. Cet apport de citadins a modifié profondément la structure de la population et l'aspect des hameaux s'est heureusement rajeuni par la construction de nombreuses villas individuelles. Mais ceci entraîne :

- des renforcements d'électricité, d'eau, de voirie ;
- l'étude d'un projet d'assainissement devenu nécessaire ;
- des engagements que devra prendre la commune pour les trois C.E.S. et les gymnases et qui seront fort onéreux (nous y reviendrons prochainement).

Alors, on se rend compte que l'avenir sera très difficile. Malgré tout, il faut conserver bon espoir, et le Conseil municipal est d'accord pour choisir parmi les travaux à effectuer les plus urgents, les plus utiles, et, en priorité, ceux indispensables à notre collectivité.

CONSEIL MUNICIPAL COMMISSIONS PERSONNEL COMMUNAL

VOTRE CONSEIL

GERY Pierre, Maire, chemin du Rayet ;
CARRET Pierre, 1^{er} adjoint, Les Martinières ;
BLAIN Albert, 2^e adjoint, au village ;
CHARENTREUIL Jean, adjoint suppléant, Pauphile ;
DAVID René, au village ;
FARAUULT Georges, Saint-Maurice ;
FAURE Maurice, Les Martinières ;
GONIN Marcel, La Devillière ;
PLANTIER Joseph, Pauphile ;
PRAS Marcel, Sainte-Maxime ;
RIGAUDIN Alice, Le Moulin ;
ROYET Antoine, Leveau. **RIGOLLIER Rogu GRUYÈRE**

Le secrétariat de mairie est tenu par M. JANET André.

HEURES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

Lundi et vendredi, de 17 h 30 à 19 h 30 ;
Jeudi, de 9 heures à 12 heures.

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Lundi et vendredi, de 18 heures à 19 heures ;
Jeudi, de 10 heures à 11 heures.

LES COMMISSIONS

(Délégués aux diverses commissions)

Syndicat à vocations multiples (voirie) :

Titulaires : GERY - PLANTIER.

Suppléants : CHARENTREUIL - PRAS.

Syndicat Intercommunal des Eaux du Nord de Vienne :

Titulaires : GERY - CARRET.

Suppléants : BLAIN - FAURE.

Syndicat Sports et Loisirs de la Sévenne (piscine) :

Titulaires : GERY - CARRET.

Suppléants : DAVID - GONIN.

Syndicat Caserne de Gendarmerie d'Estressin :

Titulaires : GERY - CARRET.

Suppléants : CHARENTREUIL - FARAUULT.

Syndicat S.I.R.C.A.T. (handicapés) :

Titulaires : BLAIN - PRAS.

Suppléants : GONIN - ROYET.

Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique des Quatre Vallées du Bas-Dauphiné :

Titulaires : GONIN - FARAUULT.

Suppléants : CHARENTREUIL - PLANTIER.

DELEGUES DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Groupe de travail P.O.S. :

CARRET - CHAINTREUIL - RIGAUDIN - RIGOLLIER.

Cantine scolaire :

GERY - FAURE - PRAS - RIGOLLIER.

Commission Fêtes et Sports :

GERY - BLAIN - FARAUULT - FAURE - GONIN - ROYET.

Commission Environnement et Urbanisme :

GONIN - PLANTIER - PRAS - ROYET.

Commission des Bâtiments :

DAVID - GONIN - RIGOLLIER - ROYET.

BUREAU D'AIDE SOCIALE

Délégués du Conseil municipal :

GERY - BLAIN - RIGAUDIN - GONIN - FARAUULT.

Délégués de l'Administration :

RONJAT Pierre - CHARDON - HYVERNAT Elie - CORDIER Jean.

LE PERSONNEL MUNICIPAL

Garde-champêtre : M. LABBE Edouard-Léon.

Cantonnier : M. DARMANCIER Jean.

Cantine : Mme BRAT Henriette.

Classe enfantine : Mme PRAS Michèle, femme de service.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Titulaires :

EYMIN Claude

COLIN Jean, Villette-de-Vienne

HIVERNAT Elie

BIALLE Valentin

CHARDON Renée

CARRET René

Suppléants :

DE BELVAL Joseph

RIVOIRE Gilbert, Seyssuel

VIALLARD Jean

BONNEVAY Denis

FANJAT Emile

MONTAGNON Marceline

Travaux Communaux

Au cours de cette année 1977, ont été exécutés ou entrepris les travaux suivants :

VOIRIE

Réfection de chaussée :

— du hameau de Saint-Maurice, au C.D. 36, près de la route nationale 7.

Revêtement :

— plusieurs chemins de Saint-Maxime.

Entretien :

— de nombreux emplois partiels ont été effectués à peu près normalement, au fur et à mesure des besoins.

ELECTRIFICATION

Renforcement terminé :

— à La Devillière ;

— aux Martinières ;

— au Verdier.

Coût : 120 000 F.

Installation de cinq lampes publiques :

— une à Pauphile ;

— une à Boussole ;

— une aux Martinières ;

— une au pont du moulin de Leveau ;

— une au départ du chemin reliant le C.D. 123 à la carrière.

Renforcement envisagé (adjudication prochaine de 100 000 F) pour :

— Pauphile ;

— Le Rival.

Renforcement à l'étude pour :

— Le Cloutrier ;

— Thiers ;

— Le Village ;

— La Combe.

PROJETS

Mille Club :

Projet retenu pour cette année. Nous attendons la décision de subvention du Département.

Terrain de sport :

Nous attendons aussi la décision de subvention.

BUDGET PRIMITIF 1977

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES :

Produits de l'exploitation	20 000,00
Produits domaniaux	1 000,00
Produits financiers	45,00
Recouvrements et subventions	22 270,00
Taxe sur les salaires	179 355,00
Impôts indirects	36 700,00
Contributions directes	307 910,00
	<hr/>
	567 280,00

DEPENSES :

Denrées et fournitures	30 100,00
Frais de personnel	153 000,00
Impôts et taxes	1 200,00
Travaux et services extérieurs	93 500,00
Participations et contingents	87 370,00
Allocations et subventions	6 130,00
Frais de gestion générale	25 100,00
Frais financiers	65 500,00
Prélèvements dépenses extraordinaires	105 380,00
	<hr/>
	567 280,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES :

Subvention du Département	6 000,00
Prélèvements sur recettes de fonctionnement ..	105 380,00
	<hr/>
	111 380,00

DEPENSES :

Bâtiments communaux :	
église	10 000,00
école	6 000,00
Eclairage public	20 000,00
Matériel (cantine)	2 200,00
Remboursements d'emprunts	73 180,00
	<hr/>
	111 380,00

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 1977

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES :

Produits de l'exploitation	5 000,00
Recouvrement et subventions	2 976,37
Taxes sur les salaires	8 558,36
Excédent du compte administratif 1976	62 635,27
	<hr/>
	79 170,00

DEPENSES :

Denrées et fournitures	5 000,00
Frais de personnel	5 000,00
Travaux et services extérieurs	60 820,00
Participations et contingents	1 000,00
Allocations et subventions	1 000,00
Frais de gestion générale	6 000,00
Frais financiers	350,00
	<hr/>
	79 170,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES :

Excédent extraordinaire reporté	187 425,57
Subvention Département voirie	9 750,00
Subvention d'équipement Etat	4 200,00
Fonds d'équipement des collectivités locales ...	19 911,00
	<hr/>
	221 286,57

DEPENSES :

Restes à réaliser (électrification)	85 991,51
Bâtiments communaux	1 700,00
Electrification	19 911,00
Voirie	113 684,06
	<hr/>
	221 286,57

Réunions du Conseil Municipal

SEANCE DU 8 MAI 1977

Au cours de cette réunion, le Conseil, traitant des questions suivantes :

— Décide de cylindrer et goudronner la voie communale n° 5, à Saint-Maurice, et d'effectuer un revêtement d'entretien à Saint-Maxime ;

— Accepte le principe d'un emprunt de 50 000 F pour financer une partie de ces travaux ;

— Vote diverses subventions : Comice agricole, Association des maires et adjoints, Lutte contre la faim, Association des paralysés, Sou des écoles ;

— Accepte de prêter les barrières métalliques au Sou des écoles de Valençin ;

— Accepte d'augmenter de 200 F le salaire de Mme BRAT ;

— Envisage le principe de construction d'un Mille Club ;

— Rappelle que la dépose de déchets de jardin ou de déblais est toujours autorisée à la décharge communale, à l'exception des ordures ménagères.

SEANCE DU 15 JUILLET 1977

Au cours de cette séance, le Conseil, prenant les décisions suivantes :

— Refuse le projet d'extension du local du poste des Télécommunications, tel qu'il est présenté ;

— Accepte, à l'école, les cours de chant de Mlle BOURGUIGNON ;

— Accepte l'achat de tapisserie et l'installation d'un chauffe-eau neuf à l'appartement du personnel enseignant, à l'ancienne école ;

— Accepte le contrat d'entretien de l'horloge et de la sonnerie des cloches ;

— Accepte de faire poursuivre l'élagage des haies, par l'Entreprise BOUCHARD ;

— Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour étudier, avec le Service de l'Équipement, la fermeture de la place école-cantine ;

— Décide de participer à la réalisation d'un char au Comice agricole de Villette-de-Vienne ;

— Accepte d'inscrire le quartier du Cloutrier pour un renforcement éventuel du réseau E.D.F. ;

— S'étonne de la lenteur apportée à la réalisation du renforcement E.D.F. aux Martinières, à La Devillière et au Royet.

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 1977

Le Conseil demande à M. CARRET Pierre de présider la séance pendant la lecture du compte administratif de l'année 1976.

La section ordinaire fait ressortir un excédent ordinaire de clôture de 62 635,27 F. A l'unanimité, le Conseil approuve ce résultat.

M. GERY reprend la présidence, et le Conseil vote le budget supplémentaire qui s'équilibre en dépenses et en recettes, à la somme de 300 456,57 F.

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée des contacts qu'il a eus avec les services « Jeunesse et Sports », pour l'implantation d'un bâtiment « Mille Club », type Belledonne. Le Conseil demande s'il ne serait pas possible de bâtir un sous-sol pour supporter ce bâtiment, ce qui équiperait la commune d'une grande remise pour ranger le matériel communal ou celui des sociétés. La Commission Bâtiment se rendra au terrain communal pour étudier cette solution.

La construction d'une grande salle polyvalente a été étudiée également, mais le coût élevé d'un tel bâtiment (2 700 000 F environ) remet à plus tard cette réalisation. Le Conseil donne pouvoir à son Maire pour passer commande d'un Mille Club.

Plusieurs aménagements de chemins communaux ayant été demandés par des habitants, la Commission des Chemins se rendra sur place pour se rendre compte des travaux à effectuer.

MM. CARRET, GONIN, RIGOLLIER, FARULT représenteront la commune pour le vote à la C.N.R.A.C.L.

Le Conseil accepte de voter une subvention de 25 % sur les achats de produits de dératisation.

Le Cabinet d'Études MERLIN ayant établi un projet d'assainissement pour la commune, le Conseil charge Monsieur le Maire d'en poursuivre les démarches. Le coût approximatif étant de 3 400 000 F, cet équipement se réalisera en plusieurs tranches échelonnées dans le temps.

MM. DAVID et CARRET font part au Conseil des décisions prises à la dernière réunion du Syndicat de la Piscine. Fermé à la suite d'un arrêt technique, l'établissement doit rouvrir sous peu.

Une lampe d'éclairage public sera installée au carrefour PAULIN, après accord avec l'Entreprise Rhodanienne d'Électricité qui effectue des travaux dans la commune.

Pour améliorer la propreté du village, l'installation de sacs-poubelles est envisagée par le Conseil.

SEANCE DU 11 NOVEMBRE 1977

Le Conseil municipal s'est réuni au complet, sous la présidence de M. GERY Pierre, Maire.

Le Conseil décide d'offrir un repas de Noël aux personnes du troisième âge de la commune, le samedi 17 décembre, à 12 heures. Le traiteur, qui a déjà servi les repas de ces dernières années, à

la satisfaction de tous, sera de nouveau sollicité.

Le contrat de location de l'école préfabriquée est accepté pour un an, moyennant un loyer de 1 500 F.

Le personnel enseignant ayant demandé de prévoir des rideaux extérieurs, au bâtiment de la classe enfantine, afin d'éviter la réverbération du soleil de l'été, le Conseil étudie les diverses possibilités de réalisation et reporte sa décision à une prochaine réunion.

Le Conseil accepte l'avenant au contrat d'entretien de la Société MOLLEX ET MICHARD, concernant les extincteurs communaux, pour une somme de 238 F.

Le moniteur d'éducation physique étant parti en stage pour un an, le Conseil étudie son remplacement. Aucune décision n'est prise immédiatement.

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre de « L'Etoile Sportive de la Sévenne », qui s'étonne de ne pas avoir reçu de subvention pour l'année 1976. Après examen de versements effectués, au titre des subventions, il apparaît que la somme accordée a été versée en temps voulu.

Lecture est faite, par Monsieur le Maire, d'une demande de subvention de 1 000 F, sollicitée par l'Association des parents d'élèves. Le Conseil reporte sa décision.

Le Club des Anciens ayant demandé de poser une rampe aux escaliers reliant les deux places publiques, le Conseil accepte cette amélioration.

MM. BLAIN et PRAS font part à leurs collègues de la dernière réunion du Syndicat (S.I.R.C.A.T.).

M. GERY et CARRET expliquent les problèmes du Syndicat de la caserne de Gendarmerie.

Le Conseil étudie une demande de lotissement, à Thiers. Ce projet est refusé ; cette implantation se trouvant en zone agricole, au P.O.S., et dans un lieu où aucune construction n'existe.

Le Conseil demande quelques modifications du P.O.S. de retour des Services de l'Équipement, avant approbation par Monsieur le Préfet de l'Isère.

SEANCE DU 5 DECEMBRE 1977

Après avoir signé le compte rendu de la précédente réunion, le Conseil municipal, sous la présidence de M. GERY, a étudié les questions suivantes :

— La structure administrative de l'enseignement secondaire étant financièrement très lourde pour la commune, le Conseil désigne MM. GERY et CHAINTREUIL pour la représenter au Syndicat en formation, préconisé par la ville de Vienne (suivant la formule adoptée, la participation de la commune serait de 69 000 ou de 93 000 F, pour le financement) ;

— Les C.E.S. de Pont-Evêque et de L'Isle ne devant pas être utilisés par les élèves de Chuzelles, il serait préférable de ne

verser une quote-part que pour celui de Seyssuel ;

— Le Conseil donne son accord pour le lotissement Montferat (5 maisons individuelles) ;

— Monsieur le Maire fait part à son Conseil de l'utilisation du tracteur du Syndicat pour divers travaux de voirie, notamment élargissement du chemin de la Forêt, dessouchage à Pauphile ;

— Le Conseil demande à MM. FARAUULT et GONIN, délégués au Syndicat des Quatre Vallées, d'effectuer une visite à la rivière (la Sévenne) pour faire inscrire des travaux d'aménagement du lit de ce cours d'eau, sur la commune de Chuzelles ;

— Monsieur le Maire donne lecture d'une enquête de Monsieur le Premier Ministre, concernant les sports et loisirs de la jeunesse ;

— Le Conseil vote une subvention de 150 F à la S.P.A. de Lyon Sud-Est ;

— Le Conseil étudie les menus qui lui sont présentés pour le repas des personnes du troisième âge ;

— Le Conseil accepte de renouveler le contrat d'entretien des chaudières du chauffage école - mairie - cantine ;

— La participation financière de la commune au Syndicat de la caserne de Gendarmerie d'Estressin s'élève à la somme de 1 060 F ;

— Le Conseil accepte que les répétitions de la chorale enfantine aient lieu dans la salle de la mairie, pendant la période d'hiver ;

— Il est demandé au Conseil de vérifier la présignalisation de sortie d'école sur les routes départementales traversant le village ;

— Il est proposé de combler le fossé du chemin de la Devillière, afin de réaliser un élargissement peu coûteux à cet endroit ;

— Le nouveau régime des concessions au cimetière est accepté par le Conseil. Désormais, en dehors des places communes ayant une durée de cinq années, il est prévu des concessions de trente ans renouvelables et des concessions de dix ans pouvant être renouvelées trois fois.



ÉTAT CIVIL 1977

NAISSANCES

Alexandre BESSON, né le 10 mars 1977, à Vienne (Isère);
Fabien MEJIAS, né le 17 mars 1977, à Vienne (Isère);
Ingrid-Isabelle COURTAUD, née le 31 mars 1977, à Saint-Priest (Rhône);
Séverine ROYET, née le 2 avril 1977, à Vienne (Isère);
Colin LEQUEU, né le 1^{er} juin 1977, à Vénissieux (Rhône);
Caroline BOURGUIGNON, née le 23 décembre 1977, à Vienne (Isère).

MARIAGES

Daniel B'AILLY et Renée MULLER, le 14 mai 1977;
Serge-Jean-Jacques PALLUIS et Christine BRAUN, le 11 juin 1977;
Khatchik IGNATOSSIAN et Christiane KALADJIAN, le 25 juin 1977;
Louis-Séraphin NEGRE et Gisèle-Edmée-Henriette CHAPOTAT, le 16 juillet 1977;
Joao CARVALHO-MALTEZ et Elisa da CONCEICAO-CANGUEIRO, le 17 décembre 1977.

DECES

Louis YMAIN, décédé le 23 mars 1977, à Bron (Rhône);
Louis-Eugène PRAS, décédé le 16 juin 1977, à Chuzelles (Isère);
Elisa-Marie-Cécile DURIF, épouse NORMAND, décédée le 11 octobre 1977, à Chuzelles (Isère).

GENEROSITE

A l'occasion du mariage de M. Serge IGNATOSSIAN et de Mlle Christiane KALADJIAN, la collecte a produit la somme de 140 francs (90 francs au Club des Anciens, 50 francs au Football-Club Chuzellois);

A l'occasion du mariage de M. Serge PALLUIS et de Mlle Christine BRAUN, la collecte a produit la somme de 113 francs pour le Club des Anciens;

A l'occasion du mariage de M. Louis NEGRE et de Mlle Gisèle CHAPOTAT, la collecte a produit la somme de 482 francs, à partager entre le Club des Anciens et le Sou des Ecoles.

La Mairie à votre service

VOUS DESIREZ OBTENIR...

- UNE FICHE INDIVIDUELLE D'ETAT CIVIL ;
- UNE FICHE FAMILIALE D'ETAT CIVIL (délivrées par le Maire) :
 - vous présenter à la **mairie de votre domicile** ;
 - pièce nécessaire : votre livret de famille.
- UNE FICHE INDIVIDUELLE ET DE NATIONALITE FRANÇAISE (délivrée par le Maire) :
 - vous présenter à la **mairie de votre domicile** ;
 - pièces à fournir : livret de famille, carte nationale d'identité.
- UNE CARTE NATIONALE D'IDENTITE (délivrée par le Sous-Préfet) :
 - vous présenter à la **mairie de votre domicile** ;
 - pièces nécessaires :
 - livret de famille ;
 - 2 photographies d'identité, de face, nue tête, sur fond uni, de préférence en noir et blanc ;
 - un timbre fiscal à 15 F ;
 - pour les français par naturalisation : acte de naturalisation ;
 - l'ancienne carte nationale d'identité s'il s'agit d'un renouvellement ;
 - une déclaration de perte s'il y a lieu (à remplir à la mairie) ;
 - une autorisation parentale (père, mère, tuteur ou représentant légal) à remplir à la mairie, pour les demandes formulées par les mineurs ;
 - indications à fournir **obligatoirement** :
 - date et lieu de naissance des père et mère ;
 - pour le passage des frontières, la CARTE NATIONALE D'IDENTITE est exigée pour tout enfant **quelque soit son âge**.
- VOTRE INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE (afin de pouvoir voter en 1978) :
 - vous présenter à la mairie pour remplir l'avis d'inscription mle A destiné à l'I.N.S.E.E. ;

— présenter votre livret de famille et votre carte d'électeur (si vous étiez inscrit dans une autre commune).
QUI peut s'inscrire ?

- les jeunes gens qui auront 18 ans au 1^{er} mars 1978 ;
- les nouveaux résidents.

QUAND peut-on s'inscrire ? avant le 31 décembre 1978.

AUCUNE INSCRIPTION D'OFFICE NE SERA FAITE.

DEMANDEURS D'EMPLOI :

Pointage les premiers et troisièmes jeudis ou vendredis de chaque mois.

RAMASSAGE DE VERRE :

Un véhicule communal passera début MAI. Il est demandé que les bouteilles soient mises dans des emballages afin de faciliter le ramassage.



Bulletin tiré à 400 exemplaires et distribué gratuitement
dans chaque foyer de Chuzelles.

Dépot légal, Février 1978

Imprimerie Pineau - Vienne